AVERTISSEMENTS AGRICOLES

EDITION GRANDES CULTURES

Ministère de l'Agriculture

Service de la Protection des Végétaux

Chemin d'Artigues - 33150 CENON

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

SPV

Abonnement annuel : 115 F

(56) 86.22.75

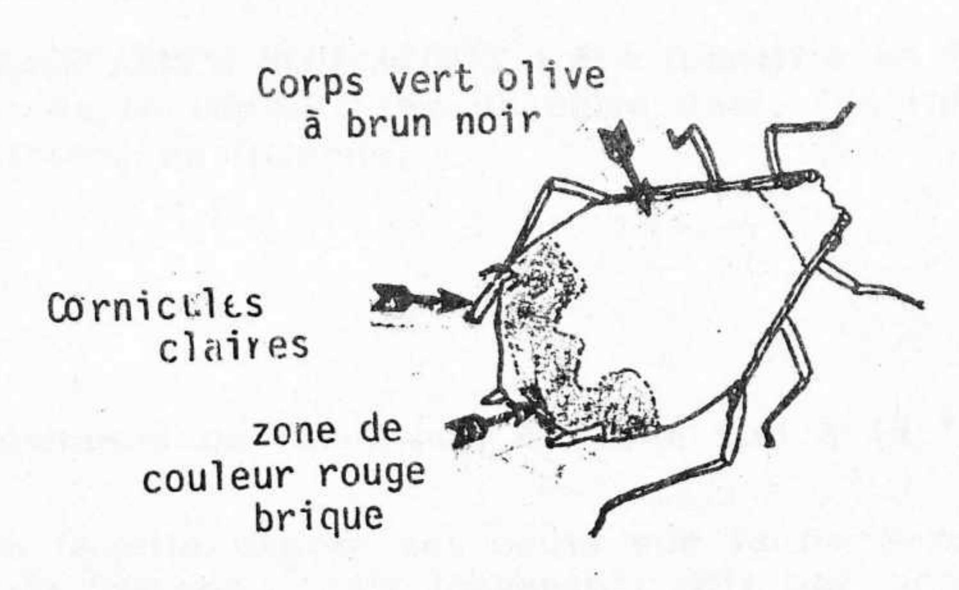
BULLETIN TECHNIQUE "GRANDES CULTURES" N° 5 - VENDREDI 13 JUILLET 1984

(n° 12 dans la série)

MAIS

Pucerons :

Les populations de Sitobion avenae présentes depuis la dernière semaine de juin stagnent actuellement à des niveaux trop faibles pour justifier une intervention. La présence de Métopolophium dirhodum n'est toujours pas observée. A l'approche de la sortie de la panicule mâle, la surveillance doit se porter sur le puceron Rhopalosiphum padi dont une éventuelle pullulation peut motiver un traitement avec un produit autorisé contre pucerons sur épis de céréales ; la présence de ce ravageur n'est cependant pas actuellement observée.



Rhopalosiphum padi

Sésamie :

Le premier vol est terminé dans toute la région Aquitaine. Des infestations notables ont été observées dans le Nord de la Haude Lande et en Lot-en-Garonne. Actuellement toute intervention est inutile. Le second vol devrait débuter vers le 15 juillet en Lot-en-Garonne et Sud de la Haute Lande, 25 juillet pour l'ensemble de la Gironde. La nuisibilité des chenilles issues de ce second vol est inconnue (accentuation d'éventuels problèmes d'échaudage, dépréciation de la qualité des épis, fragilisation des cannes ?...). En cas de pullulation, une intervention serait à réaliser au maximum du second vol, dont les abonnés au bulletin technique seront avisés en temps utile.

.../...

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Publication périodique
Inscription à la CPPAP n° 1859 AD
ISSN n°1132-4252.00016
Régisseur d'avances et de recettes
Direction départementale de l'Agriculture
CCP BORDEAUX 6702.46 X

Pyrale :

Le premier vol est en cours dans la plupart des régions en Aquitaine, à l'exception de la plaine de Pau où le piégeage indique qu'il n'a pas encore débuté. Les infestations en culture restent discrètes, et il semble que la surveillance doive surtout se porter sur les maïs doux, pour lesquels le seuil d'intervention se situe à 5 pontes totalisées pour 100 pieds observés.

LUZERNE PORTE-GRAINES

Tordeuse de la luzerne :

Les parcelles précoupées fin mai-début juin sont en pleine fructification, celles précoupées en 2ème semaine de juin abordent juste ce stade. Dans tous les cas se pose maintenant le problème de la décision d'un traitement visant la tordeuse (voir note jointe), et ce surtout en Lot-en-Garonne, où le piégeage indique des prises proches ou dépassant le seuil d'intervention. Cependant, si le 2ème traitement Cécidomyie remonte à moins de 12 jours, il est conseillé d'attendre que ce délai soit écoulé afin d'éviter un chevauchement inutile des périodes où les traitements Cécidomyie et Tordeuse protègent la culture.

Autres ravageurs :

Le piégeage au filet fauchoir montre, dans toutes les parcelles suivies, des niveaux d'infestation non inquiétants actuellement.

NOTE TECHNIQUE FNAMS* (N° 12 - 13.07.1984)
réalisée avec le concours des zoologistes de l'I.N.R.A.
de Lusignan et des spécialistes
du Service de la Protection des Végétaux
(*Centre Technique des Semences - 9, rue des Fleurs - 49000 ANGERS)

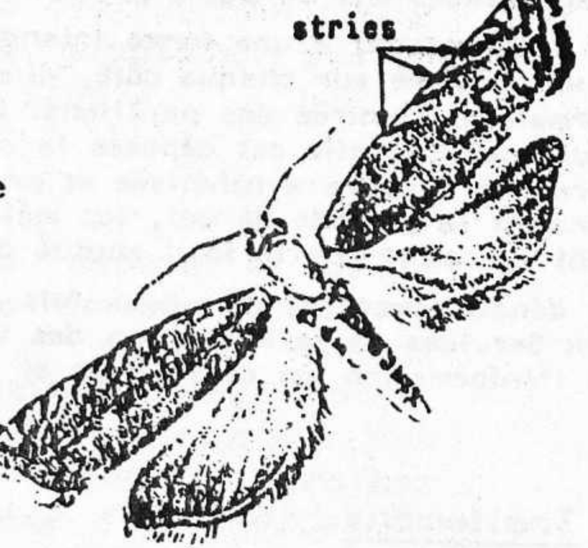
LA TORDEUSE DE LA LUZERNE

La connaître pour savoir la reconnaître et la combattre *

DESCRIPTION

LASPEYRESIA MEDICAGINIS KUZN est un petit lépidoptère de la famille des TORTRIDAE.

Son envergure est comprise entre 8,5 et 11,5mm. En moyenne les mâles sont de taille supérieure aux femelles. Les ailes antérieures sont d'un gris-brun uniforme. Les mâles et les femelles portent 3 à 5 stries longitudinales noires sur le bord costal (description Kuznetzov).



Adulte de Laspeyresia medicaginis KUZN

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Bien connu en RUSSIE, *LASPEYRESIA MEDICAGINIS* a été identifié en FRANCE pour la première fois en 1966 à ROYNAC dans la DROME. Depuis cette date, les infestations se multiplient dans les régions productrices de luzerne.

BIOLOGIE

Le vol du papillon s'échelonne de la mi-mai en zone sud à la fin d'août en Poitou-Charente.

Après l'accouplement, la femelle dépose ses oeufs sur la nervure principale de la face supérieure des feuilles de luzerne ; soit isolément, soit par groupe dépassant rarement 5 oeufs.

Ces oeufs sont de couleur blanche dès la ponte pour devenir orange vers le 4 et 5ème jours, puis rouge le 6ème ; le 8ème jour l'oeuf est redevenu orange, la tête de la chenille est bien souvent visible : c'est le stade tête noire. La jeune chenille occupe toute son enveloppe, c'est au cours de la 9ème journée qu'elle sortira du chorion (enveloppe externe de l'embryon) pour commencer à se nourrir.

La ponte a lieu dès l'apparition des jeunes gousses de luzerne en début de juillet dans la zone sud et vers la mi-juillet pour la zone Poitou-Charente.

La durée d'incubation dure une dizaine de jours, mais peut être retardée si surviennent des tempéraatrues anormalement basses pour la saison. L'éclosion donne alors naissance à une jeune chenille.

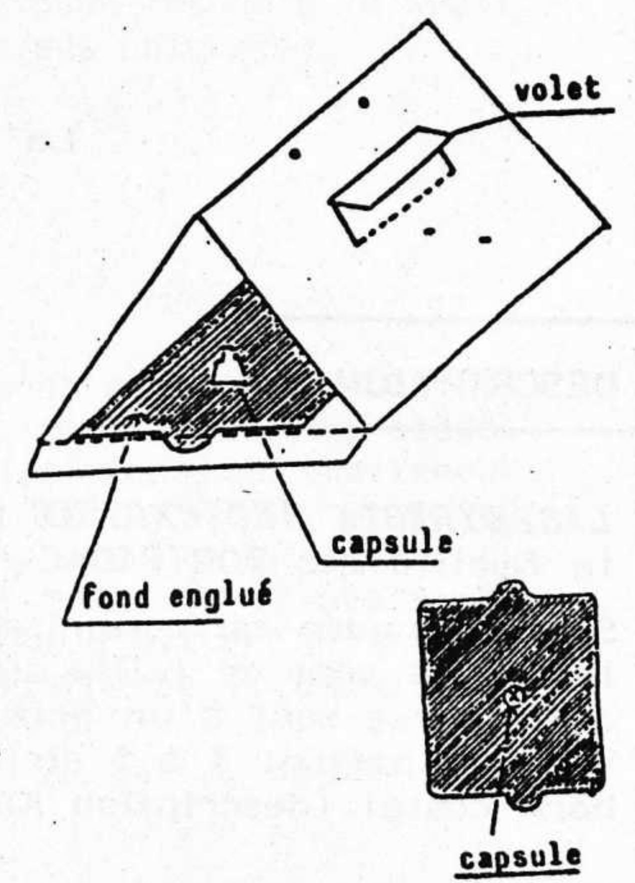
Groupe d'oeufs déposés sur la nervure principale. (visibles à l'oeil nu exercé)

DEGATS

La jeune chenille se nourrit de tissus floraux puis de graines; lorsque sa croissance est terminée, elle se laisse tomber au sol à l'aide d'un long fil soyeux, puis s'enfonce dans le sol à une profondeur de 5 à 7 cm, elle construit un cocon *(hibernaculum)* épais, qui lui permet d'hiverner.

LUTTE

1. Méthode de piégeage



Afin d'évaluer les populations de *LASPEYRESIA MEDICAGINIS* on utilise le piège sexuel mis au point par l'I N R A.

Le piège sexuel a une forme triangulaire, muni d'une fixation simple. Il a une fenêtre sur chaque côté, plus une ouverture à chaque extrémité, permettant l'entrée des papillons. Le fond est recouvert d'une surface engluée sur laquelle est déposée la capsule de caoutchouc. Cette capsule libère une hormone synthétisée et proche de l'hormone sexuelle de la femelle. Pendant la période de vol, les mâles sont attirés par la phéromone et viennent se coller sur le fond englué des pièges.

Le dénombrement se fait deux fois par semaine, les résultats sont transmis aux Services de la Protection des Végétaux de Bordeaux, Montpellier, Poitiers où l'information est centralisée et d'où partent les Avertissements Agricoles.

2. Traitement

L'agriculteur peut traiter sur le conseil de la protection des végétaux ou encore décider son propre traitement, dans les deux cas, le raisonnement reste le même.

> A. La luzerne doit-être au stade réceptif, stade gousse verte.
> B. Le nombre de captures de mâles au piège sexuel doit dépasser 30 à 35 captures en une semaine.
> C. Le traitement doit-être effectué 8 à 9 jours après la semaine de fortes captures.

Les produits employés doivent être non dangereux pour les abeilles.

On conseillera donc :

→ **PHOSALONE 1000 g/ha ou BROMOPHOS 500 g/ha**

ATTENTION

* Le renouvellement d'un traitement est conseillé si des précipitations surviennent.

REMARQUE

Les Agriculteurs Multiplicateurs intéressés par le système de piégeage, peuvent s'adresser au service de la Protection des Végétaux, ou à l'agent F N A M S de leur région.

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
Inscription à la CPPAP n° 1859 AD